**Grille d’évaluation**

**Mention Coup de chapeau**

Les éléments précédés d’un tiret sont à titre indicatif seulement.

|  |  |
| --- | --- |
| **École démocratique** |  |
| 1. Le conseil d’élèves est formé d’élèves élus par leurs pairs.  - Élections par classe   - Élections par niveau - Élections dans toute l’école - Élections pour les fonctions parlementaires - Élèves nommés par des responsables - Appel de candidatures - Autres | /10 |
| 1. Le conseil d’élèves représente l’ensemble des élèves de l’école.  - Représentation de toutes les classes et de tous les groupes, niveaux et programmes | /10 |
| 1. L’école met en œuvre des projets dans l’intérêt du plus grand nombre d’élèves possible.  - Sondages, consultations, tournées, etc. | /10 |
| 1. Les différents acteurs s’engagent au sein de leur école afin de mettre en œuvre des projets.  - Rôles, responsabilités et accompagnement des membres du personnel | /10 |
| 1. L’élaboration de projets se fait dans le respect des valeurs de l’école.  - Actions et gestes cohérents avec les valeurs de l’école | /10 |
| 1. L’école favorise l’engagement et la participation citoyenne des jeunes dans leur milieu. - Projets en entrepreneuriat - Exemples de bénévolat - Partenariat entre les élèves et les membres de la communauté - Actions visant à soutenir une cause  - Actions favorisant l’engagement et l’ouverture sur le monde | /10 |
| 1. L’école met en place des processus permettant aux élèves de s’exprimer librement.  - Présence de la direction aux rencontres du conseil d’élèves - Deux élus siégeant au conseil d’établissement (secondaire uniquement) - Gestes favorisant la liberté d’expression | /10 |
| **Total** | **/70** |